Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212903009-20251208-D202539-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 24 novembre 2025, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Effectif légal du conseil municipal : 19
Nombre de conseillers en exercice : 18
Présents : 16 : Benoît BERTRAND, Isabelle FRAVAL, Stéphanie GARCES-RAULET, Daniel HANOCQ, Antoine LE BERRE, Sylvain LECONTE, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Florence PASDELOUP, Jérémy PERRON, Solène ROSTREN, Claude ROTILLON, Pauline SALAÜN, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTTE et Elina VANDENBROUCKE.
Excusées : 2 : Christelle ROSTREN qui a donné procuration à Florence PASDELOUP et Jeanne Yvonne GOURLAOUEN qui a donné procuration à Solène ROSTREN.
Secrétaire de séance : Jérémy PERRON.

DÉLIBÉRATION 2025/39
PLAN D'ACTIONS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale est un texte produit en 2006 par le Conseil des communes et régions d'Europe.
Elle a vocation à inciter les collectivités locales à s'engager publiquement pour l'égalité des sexes. La charte rappelle que l'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous et constitue une valeur capitale pour la démocratie.
La commune, par délibération en date du 31 mars 2025, s'est engagée à lutter contre ces inégalités et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
Le recensement des actions déjà menées au Trévoux s'articule autour de 4 axes et traduit une démarche locale en faveur de l'égalité femmes – hommes dans les domaines de :

Axes	*Déclinaisons*
Jeunesse	Cour d'école non genrée Aires de jeux non genrées
Espaces publics	Dénomination des places, rues ou équipements publics Recensement des toilettes publiques sur le plan communal
Ressources humaines	Tenues professionnelles adaptées à la morphologie des agent.es
Communication	Ecriture inclusive sur nos supports Equilibre entre les portraits de femmes et d'hommes dans le magazine d'informations communal

Pour l'élaboration de ce plan d'actions, pour lequel la commune est accompagnée par Quimperlé Communauté, 4 actions supplémentaires, adaptées à la taille et aux moyens de la collectivité sont proposées :

Axes	*Actions*
Jeunesse	Parité des membres du Conseil Municipal des Jeunes Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes
Culture / Patrimoine	Évènements en médiathèque : exposition, conférence, choix de livres…
Espaces publics	Mise en place de corbeilles de serviettes hygiéniques à la Maison pour Tous et en Médiathèque
Sport / Loisirs	Découverte pour tous d'activités sportives ou de loisirs habituellement genrées

Pour concrétiser et enrichir cet engagement, Sylvie Lijour, élue référente sur ce sujet, propose aux membres de l'assemblée d'approuver ces actions dans les domaines retenus.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212903009-20251208-D202539-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale élaborée par le Conseil des communes et régions d'Europe,
Vu la délibération 2025/11 en date du 31 mars 2025 approuvant les termes de ladite charte,
Vu les actions proposées par le groupe de travail réuni le 29 septembre 2025,
Considérant que la commune est signataire de ladite charte et qu'elle s'est engagée à élaborer un plan d'actions dans un délai de deux ans,
Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 18 voix Pour

APPROUVE les statuts tels que proposés.

ADOPTE le plan d'actions égalité femmes-hommes tel que présenté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 8 décembre 2025

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 09/12/2025
De la publication le